



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 68148

Texte de la question

M. Guy Lengagne attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'avenir des titulaires de basses pensions. Les organisations de retraités sont inquiètes quant au devenir de leurs adhérents les moins favorisés. En effet, le minimum contributif, pension concernant les retraités ayant perçu de bas salaires au cours de leur vie active, est sujet à des revalorisations ponctuelles dont le coefficient est indexé sur les prix. Une indexation du coefficient de revalorisation du minimum contributif sur l'évolution du SMIC, ainsi que la revalorisation, pour une carrière complète, des revenus issus du minimum contributif et des retraites complémentaires à hauteur du même SMIC, leur sembleraient permettre une hausse significative du pouvoir d'achat des retraités en situation précaire. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures envisageables pour répondre aux attentes des retraités les plus démunis.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68148

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6142